



Numéro 1247 du 24 juillet 2013

Rappel

Mercredi 24 juillet à 18h30, salle des mariages, lancement du nouveau site de la commune et à 21h30 au jardin de la ville, projection «Ciné plein air» avec

La gloire de mon Père (Yves Robert). Séance gratuite.

La mairie recrute

La mairie recrute pour le service de l'animation socioculturelle :

Un(e) animateur(trice) pour encadrer et mettre en place des projets en direction des jeunes de 11 à 17 ans dans le cadre des accueils collectifs de mineurs. Diplôme demandé : BAFA minimum.

Permis de conduire obligatoire depuis plus de 3 ans. Contrat CDD de septembre à décembre à temps plein.

Profil de poste détaillé au : 04 42 73 38 70 (Sabrina). Déposer CV et lettre de motivation à l'espace socioculturel, 1 chemin de Raphèle - 13780 Cuges-les-Pins à l'attention de monsieur le maire.

Police municipale

La police municipale vous informe qu'au chemin de la Ribassée, l'arrêt et le stationnement sont interdits entre le panneau STOP et la salle des mariages.

Elle vous informe également que le stationnement est interdit sous le porche du cabinet médical du Dr Gabérand hormis les véhicules des pompiers.

Mise en service d'une borne de puisage

Une borne de puisage de type MONECA 4 a été installée face à l'entrée du stade pour permettre aux résidents non reliés au réseau d'eau de se fournir en eau à toute heure du jour ou de la nuit, moyennant l'acquisition préalable en mairie d'une carte monétique prépayée. Un mode d'emploi vous sera remis à cette occasion.

N'oubliez pas de vous munir d'un tuyau avec raccord pompier de type DN 65.

Le prix au mètre cube est le même que pour l'eau livrée et ce service devrait permettre à terme de supprimer les prélèvements d'eau en mairie.

*Joël Quinard
Conseiller municipal délégué
à l'énergie et aux réseaux*

Éditorial

À propos du 8 à huit

Ce n'est pas parce que l'on part tôt en campagne que l'on part bien !

Il est particulièrement surprenant que les défenseurs zélés du libéralisme débridé (ils ne l'ont pas écrit, mais vous le savez ils sont UMP !) osent prétendre qu'il était possible d'interdire l'implantation d'un commerce dans un local commercial existant, dans une zone d'activités dans laquelle les commerces sont autorisés. Je les mets au défi de trouver un moyen réglementaire d'interdiction !

Par contre, le fait que nous ayons accepté la suppression de la surface commerciale initialement prévue dans la Zac des Vigneaux, afin que ce soit le groupe Carrefour qui s'installe à la Curasse, aura permis :

- **L'indemnisation du gérant actuel du 8 à huit à hauteur de sa mise de fonds initiale**
- **Que le gérant actuel du 8 à huit devienne directeur du futur magasin de la Curasse**
- **Que les membres du personnel du 8 à huit qui le souhaitent soient repris dans le nouveau magasin**
- **La création d'une douzaine d'emplois supplémentaires**

Tout cela, ils le savent, mais ils ne l'ont pas écrit !

Le Maire



Gilles Aicardi

Le dossier intégral du PLU et ses annexes sont consultables en mairie, service urbanisme, aux jours et heures d'ouverture.

Fermeture déchèterie

Nous vous informons qu'en raison de l'arrêté préfectoral fixant l'interdiction de circulation des poids lourds à certaines périodes, les déchèteries communautaires dont celle de Cuges seront fermées les dimanches 28 juillet, et les dimanches 4, 11 et 18 août.

Expo Picasso

Depuis son ouverture, l'accès à cette exposition est gratuit pour les habitants de l'Agglo. Il suffit de se présenter directement à l'entrée de l'exposition, sans réservation, munis seulement d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

23° nuit des étoiles

Le samedi 10 août 2013 à partir de 21h, la société scientifique Flammarion organise la 23° nuit des étoiles à la salle des mariages et sur le parking. Au programme, conférence et observation du ciel à l'aide de jumelles, lunettes et télescopes de l'association et atelier enfants. Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.



Marseille-Provence 2013

Rappel : pour la visite du «Pompidou mobile» le 26 juillet, vous êtes priés de vous faire inscrire à l'Office du tourisme et vous présenter ensuite devant le musée, allées de l'Huveaune, près du *Simply* à 10h15, visite à 10h30.

Les visites de «Picasso céramiste» continuent, inscriptions à l'Office du tourisme.



Cultures en scène

Dernier rendez-vous : Flamenco à Chateavallon, le samedi 27 juillet à 22h.

Rendez-vous pour le co-voiturage à 20h15 devant la mairie.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale : l'article 9 de la loi sur la démocratie de proximité du 27-2-2002, offre aux élus de l'opposition une tribune dans les bulletins d'informations municipaux, départementaux et régionaux.

L'association «Vivre mieux à Cuges-les-Pins» vient de voir le jour.

Son objet : rassembler les personnes désireuses de proposer des idées pour améliorer la vie à Cuges-les-Pins; fédérer les idées, projets et initiatives des adhérents afin de définir un projet concret clair et novateur en faveur de la commune pour sa partie villageoise comme pour sa partie rurale; ce projet portera sur la vie économique, environnementale, culturelle, éducative et sportive.

L'association a pour vocation de constituer une pépinière de citoyens de tous horizons, prêts à assumer un renouveau politique local dans le respect des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour rejoindre l'association :

vivremieuxacugeslespins@gmail.com / 04 42 73 82 98

Claude Gubler



Semaine bouliste

Grand Prix des Commerçants et Artisans.

Semaine bouliste du 5 au 11 août 2013

Lundi 5 août à 14h30 : pétanque 3x3 : 240 € + FDP 15 €équipe

Mardi 6 août à 14h30 : pétanque 2x2 : 180 € + FDP 10 €équipe

Mercredi 7 août à 14h30 : pétanque à la mêlée : 2x2 (3x3 au dessus de 60 personnes) :180€+ FDP 5€pers.

Jeudi 8 août à 14h30 : pétanque 2x2 180€ + FDP 10 €équipe

Vendredi 9 août à 14h30 : pétanque 3x3 : 240€+ FDP 15 €équipe

Vendredi 9 août à 21h30 : pétanque mixte 2H+1F : 120 €+ FDP 15 €équipe

Début du concours à 22h précises, possibilité restauration sur place

Samedi 10 août à 14h30 : pétanque 2x2 : 300 €+ FDP 10 €équipe

Dimanche 11 août à 14h30 : pétanque 3x3 : 360€+ FDP 15€equipe

Mercredi 14 août à 14h concours jeu provençal 2x2 : 100€+ FDP 10€équipe

Les concours sont ouverts à tous, licence obligatoire.

Le club se réserve le droit de toute modification du planning en cas d'intempéries.

Pour tout renseignement tél. : Alain 06 07 84 18 00 ou 04 42 73 81 38.

Rectificatif programme de St Éloi : le concours de pétanque pour les enfants du lundi 5 août aura lieu à 10h et non à 13h30 comme annoncé dans le programme de St Éloi.

On nous prie de communiquer

Urgent : recherche location d'un appartement T3 en rez-de-chaussée au centre du village : 04 42 73 81 93.

Donne petit épagneul mâle marron et blanc, 3 ans, très gentil à personne avec jardin de préférence : 06 74 03 94 19.

Jeune fille cherche covoiturage et/ou participation aux frais pour arriver à Aubagne à 10h et/ou retour 19h : 06 22 37 61 62.

Vends bureau pour ados blanc Ikéa, 1.30 m x 70 m : 06 89 30 74 47.

Le 2 juillet, j'étais au jeu de boules à la Ribassée et j'ai eu un AVC. Grâce à Georges Fasolino qui a immédiatement appelé les pompiers, j'ai pu être soigné et bien soigné à temps. Je voulais le remercier ainsi que les pompiers et le responsable de la Capricieuse grâce auxquels j'ai pu bénéficier des secours rapides qui m'ont grandement rendu service.

Jean Di Fusco